

Révérend Père Recteur,

Monsieur Walid Rasamny,

Mesdames et Messieurs les membres du corps enseignant et administratif de l'Université Saint Joseph de Beyrouth,

Chers parents,

Permettez-moi d'abord, au nom des diplômés ce soir, de vous exprimer mes vifs remerciements pour les efforts considérables que vous avez déployés jusqu'à ce jour, en vue de nous ouvrir la voie du succès, malgré la rude épreuve que traverse notre pays depuis des années. Vos sacrifices sont loués et nous vous en sommes éternellement reconnaissants.

Mesdames et Messieurs, « *je suis Homme et ce qui est humain ne m'est pas étranger* ». Les événements tragiques auxquels nous assistons depuis des mois ne peuvent nous laisser indifférents. Les traitements cruels et inhumains, les attaques contre la société civile, les images violentes que transmettent les chaînes télévisées, évoquent en nous des moments de l'histoire de l'humanité que nous pensions déjà révolus, et font renaître encore une fois la question de la dignité humaine. Il suffit de rappeler à cet égard, le préambule de la Déclaration universelle des droits de l'homme 1948 qui fait de la reconnaissance de la dignité le fondement de la justice et de la paix dans le monde.

Dans sa définition de la notion de dignité, Kant avait écrit : « *Dans le règne des fins, tout a un prix ou une dignité. Ce qui a un prix peut être aussi bien remplacé par quelque chose d'autre, à titre d'équivalent ; au contraire, ce qui est supérieur à tout prix et par suite n'admet pas d'équivalent, c'est ce qui a une dignité* ». Le même philosophe écrit aussi : « *Le respect ne s'adresse jamais qu'à des*

*personnes, en aucun cas à des choses* ». Pour définir la dignité, Kant l'oppose ainsi au « prix », et la déduit du respect dû à chaque être humain.

A partir de la seconde moitié du XXe siècle, les différentes déclarations et chartes internationales et régionales n'ont cessé de proclamer les divers droits et libertés inhérents à l'être humain, du droit à la vie, à la santé, au logement, à l'éducation... Un beau narratif qui n'a pas été, hélas, transformé en impératif ; bien au contraire, nous assistons à une dangereuse montée des extrêmes dans la région et dans le monde, ceux qui prônent la violence et dégradent l'être humain. D'où l'importance du rôle des universités et des universitaires pour y faire face, et faire entendre la voix de la mesure, de la raison et de la tolérance.

Cet appel à la modération, cet appel à la raison, ne doit pas être compris comme un appel à la neutralité ou à l'indifférence de notre part. Au contraire, cette prise de position est dictée par une vision humaniste de notre société et du monde. Dans notre quête cherchant à assurer l'ordre, la sécurité et la justice, l'on est saisi de questionnements incessants : quel ordre existe-t-il lorsque les armes sont répandues, quelle sécurité existe-t-elle lorsque des familles entières sont décimées, quelle justice règne-t-elle lorsque les proches des victimes de l'explosion du port de Beyrouth sont appréhendés par les autorités alors que les suspects défient la justice, et lorsque les responsables des crimes financiers bénéficient de la plus totale impunité...?

Ce combat contre l'impunité, c'est le combat pour la dignité humaine, qui doit être l'objectif de toute action individuelle ou collective, action sans laquelle tout enseignement et toute culture seraient vains. Mais ceci ne saurait être mis en œuvre qu'à travers l'édifice sociétal le plus achevé, à savoir l'Etat de droit ; l'Etat de la garantie des libertés individuelles et des droits fondamentaux, l'Etat du juge indépendant et impartial, et l'Etat de l'égalité des chances. L'Etat où

l'individu serait à même de réaliser sa destinée individuelle et collective, dans un environnement d'équilibre entre autorité et liberté. C'est à cet Etat que chacun de nous doit aspirer. Pour cela, les différentes composantes de la société libanaise sont appelées à consolider les fondations déjà creusées de l'Etat sur le territoire même de notre pays.

Dans une tragédie de Pierre Corneille, Sertorius, le dramaturge avait écrit : « *Avec les faux romains elle a fait plein divorce, ... Rome n'est plus dans Rome, elle est toute où je suis* ». Or – et avec tout le respect dû à la diaspora- il faut que le Liban renaisse dans le Liban, avec une croyance ferme de tous ses citoyens que les Libanais sont tous de vrais Libanais, que le divorce est impossible, et que sur cette terre habitée depuis des siècles par nos ancêtres au prix de tant de sacrifices nous devons recréer le Liban. C'est le message que nous, diplômés de l'Université Saint-Joseph de Beyrouth - et notamment ce soir les diplômés en droit, en sciences politiques, en sciences économiques, en sciences de l'éducation - sommes appelés à transmettre à nos concitoyens, un message de tolérance, de vie commune, de compréhension mutuelle.

*Alma Mater* - expression latine qui signifie « mère nourricière » - représente un rôle qui est pleinement rempli par l'Université Saint-Joseph. Notre *alma mater* nous a alimentés de tout ce qui est nécessaire pour recréer notre pays : œuvrer pour le respect des institutions, pour l'égalité des droits, pour la justice économique et sociale, pour l'éducation à l'excellence et à l'esprit critique.

Merci encore à notre université qui nous a armés de tous les outils pour mener cette bataille de l'excellence, merci à nos parents pour leur abnégation, leur amour et leur affection, sans lesquels nous n'aurions jamais pu réussir, et félicitations à nous tous, diplômés de l'USJ et fiers de l'être !